

sont peuplés d'esclaves ; chacun a son *ompindi* (village d'esclaves), où résident 5, 8, 10, 12, 20, 50 de ces malheureuses créatures. C'est surtout parmi ces infortunés que s'exerce le zèle du missionnaire ; tous les quinze jours il les visite, et s'il n'a baptisé qu'un ou deux moribonds, il n'a pas bien réussi ; l'ordinaire est de 3, 4, 5.

Plus loin, dans l'intérieur, à trois ou quatre lieues seulement, que de cruautés encore ! Il n'y a pas quinze jours, on découvrait près du mont Boët, chez la race Shékiani, les cadavres de deux femmes hachées en morceaux que l'on faisait griller pour les manger. Le foie de ces malheureuses était mis à part, et devait servir probablement au régal du féticheur. Quelles étaient ces femmes ? des esclaves très certainement ; et quel crime avaient-elles commis ? aucun, sinon celui d'être faibles et d'avoir affaire à la superstition. La police avertie a pu saisir pendant la nuit vingt habitants du village et les incarcérer. Quatre d'entre les coupables, le féticheur et trois assassins, passent en ce moment aux assises du Sénégal.

De l'autre côté de l'estuaire, au village de Denis, où les blancs ne vont presque jamais, les mœurs ne se sont guère adoucies ; les esclaves sont à peu près aussi nombreux qu'il y a quarante ans, et cependant ce village n'est qu'à trois lieues de Libreville. Les traitants ont conservé leurs anciennes relations avec les habitants du fleuve Ogowé, et le chemin de terre qui existe de Denis à V'gola, près de la baie de Nazareth, est le chemin des esclaves. Malheureusement, les explorateurs n'ont pas encore songé à reconnaître cette route.

Quel est le sort de l'esclave ?

Le rôle de l'esclave, dans les environs de Libreville, est de cultiver les champs, d'apporter tous les jours la nourriture et le bois de chauffage à son maître ; de lui préparer les bambous de sa case, de lui couper et de polir les lianes, de coudre ses pailles pour la toiture, de faire, en un mot, tout l'ouvrage. C'est lui également qui abat les arbres des